

# Pour des coopératives d'habitation égalitaires et inclusives

Aide-mémoire pour appliquer  
l'analyse comparative  
selon les sexes dans une  
perspective intersectionnelle



# Pourquoi cet outil ?

- Votre coopérative d'habitation organise prochainement une assemblée générale et souhaite que l'ensemble de ses membres y participe activement, notamment les mères monoparentales, les aîné.e.s et les personnes handicapées ?
- Vous êtes membre du comité entretien et constatez que depuis plusieurs années, ce sont essentiellement des hommes qui en font partie ? Comment changer cela ?
- Vous et quelques membres de votre coopérative, vous vous questionnez sur le processus de sélection des membres ? Bien que situé dans un quartier avec une forte population immigrante, celle-ci est très peu présente chez vous.

Toutes ces questions sont légitimes ! Afin d'y apporter des solutions concrètes, le projet *Présence des femmes, pouvoir des femmes* met à disposition cet aide-mémoire. Il ne s'agit pas d'une recette miracle, mais d'une approche : l'Analyse comparative selon les sexes dans une perspective intersectionnelle. Cette approche vous permettra de considérer les besoins différenciés des hommes et des femmes et des femmes entre elles selon les défis rencontrés.

**Avoir le réflexe ACS+, c'est aussi agir en concordance avec les valeurs des coopératives que sont la coopération, la démocratie participative, la transparence, l'inclusion, l'égalité et l'équité.**

# Table des matières

- Pourquoi cet outil ?**
- 1 Qu'est-ce que l'ACS+ ?**
- 2 Comment utiliser cet aide-mémoire ?**
- 3 Comment faire ?**
- 4 Les étapes de l'ACS+**
- 14 L'ACS+ pour mieux communiquer**
- 16 L'ACS+ pour stimuler la participation**
- 19 Définitions**
- 20 Remerciements**

## Qu'est-ce que l'ACS+ ?

**L'analyse comparative selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ACS+) est un processus qui vise à prendre constamment en compte, lors de la mise en place d'une initiative, des réalités différentes sur divers ensembles de personnes – femmes, hommes, personne de diverses identités de genre. En effet, la place dans la société (et l'identité individuelle) sont influencées par une multitude de facteurs sociaux en plus du sexe/genre, par exemple la « race », l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle.**

# Comment utiliser cet aide-mémoire ?

**Cet outil s'adresse à celles et ceux qui ont suivi la formation ou l'atelier sur l'ACS+ offerts dans le cadre du projet Présence des femmes en collaboration avec Relais-femmes (Comités logement, employéEs de la FECHIMM, centres de femmes, etc.). Plus généralement, il s'adresse aussi aux membres de coopératives et aux organisations accompagnant les coopératives dans leur développement, soucieux de soutenir une gouvernance inclusive.**

- Cet outil vise à vous accompagner dans la prise en compte des réalités différenciées entre les femmes et les hommes pouvant conduire à des inégalités. Avec des exemples concrets, il vous guidera dans les différentes étapes de réalisation d'un projet ;
- Cet outil n'est pas un guide exhaustif. Pour un projet<sup>1</sup> qui prend réellement en compte les besoins différenciés des hommes et des femmes à la croisée des discriminations, il faudra approfondir ces questions et en développer d'autres, selon le thème que vous souhaitez aborder dans une perspective ACS+.
- Pour aller plus loin et être accompagné dans vos démarches, nous vous invitons à contacter l'organisme Relais-femmes au (+1) 514 878-1212 et/ou par courriel : [relais@relais-femmes.qc.ca](mailto:relais@relais-femmes.qc.ca)

<sup>1</sup> Par « projet », nous entendons projet, plan d'action, règlement, activités de mobilisation, accompagnement de groupe en démarrage, organisation d'événements etc. Voici quelques exemples de projet dans le milieu des coopératives d'habitation : mandat de rendre le bâtiment plus sécuritaire, rénovation de la salle de bain, réaménagement de la cour, révision des règlements généraux de la coopérative, organisation du 30<sup>e</sup> anniversaire de la coopérative, etc.

# Comment faire ?

**Cet aide-mémoire reprend les principales étapes de la mise en œuvre d'un projet qui tient compte de l'ACS+. Pour chaque étape, différentes questions vous sont proposées afin de guider au mieux votre réflexion dans une perspective ACS+, tant dans l'analyse de la situation que dans la mise en place de votre projet ou encore lors de son évaluation. Vous y retrouverez également des exemples concrets pour vous aider à mieux cerner l'étape concernée. Ce sont les pages titrées : L'ACS+ illustré**

## **1. Les étapes de l'ACS+ dans la mise en œuvre d'un projet**

Étape 1 : L'ACS+ pour l'analyse d'une situation

Étape 2 : L'ACS+ dans la définition des objectifs et indicateurs

Étape 3 : L'ACS+ dans la conception du projet

Étape 4 : L'ACS+ dans la mise en place d'un projet

Étape 5 : L'ACS+ pour suivre et évaluer le projet

## **2. L'ACS+ pour mieux communiquer**

## **3. L'ACS+ pour stimuler la participation**

### **Groupes qui peuvent subir des discriminations**

- Personnes âgées
- Personnes autochtones
- Femmes
- Personnes de diverses identités de genre
- Personnes immigrantes
- Personnes de diverses orientations sexuelles
- Personnes racisées
- Personnes sans statut
- Personnes vivant avec un handicap
- Personnes vivant dans la pauvreté
- Etc.

**N'oublions pas : ces discriminations peuvent se combiner !**

# Les étapes de l'ACS+

## ÉTAPE 1 :

### L'ACS+ pour l'analyse d'une situation

- 1. Avez-vous des données (qualitatives ou quantitatives) ou un portrait des personnes concernées par votre projet ?** C'est-à-dire en lien avec le sexe, l'identité de genre, l'âge, l'origine culturelle ou ethnique ou la couleur de peau, la présence d'un handicap, le statut d'autochtone, le statut d'immigration, l'orientation sexuelle, la situation économique, la santé mentale ou physique, etc. ?

*Par exemple...*

*Êtes-vous en mesure de dresser un portrait socio-économique des membres qui habitent la coopérative ? Les femmes monoparentales, les personnes âgées ou les familles avec jeunes enfants y sont-elles majoritaires ?*

- 2. Dans le cadre votre projet, êtes-vous capables de nommer des points communs et des enjeux différenciés de ces différents groupes ?**

*Par exemple...*

*Les femmes, les hommes et les personnes âgées vivent-ils/elles la situation différemment ? Si oui, comment ? Les besoins sont-ils les mêmes pour ces groupes de population ? Les femmes immigrantes, les femmes à faible revenu vivent-elles la situation différemment, les unes par rapport aux autres ?*

- 3. Avez-vous consulté des groupes ou des personnes ayant une expertise sur l'enjeu ou les enjeux que vous souhaitez aborder dans votre projet ?**

*Par exemple...*

*Avez-vous consulté des groupes de femmes, des groupes communautaires avec une expertise sur le sujet ? Avez-vous consulté directement des personnes concernées ou visées ? Avez-vous mis sur pied un comité ACS+ composé d'une diversité d'expertise ?*

# L'ACS+ illustré

## ÉTAPE 1 :

### L'ACS+ pour l'analyse d'une situation

*La coopérative d'habitation La petite Alsace verra le jour l'année prochaine ! Bravo ! Les membres fondateurs et fondatrices sont dans les plans et les travaux. Ceux-ci impliquent l'aménagement d'une cour accessible aux résident.e.s de la coopérative. Vous souhaitez que cet espace prenne en compte, autant que possible, l'ensemble des besoins des coopérant.e.s (femmes, ainé.e.s, famille, personnes à mobilité réduite, etc.)*



Avant toute chose, **un état des lieux des besoins des membres actuels** doit être réalisé. Les membres de la coopérative ont déjà été sélectionné.e.s, il est possible de dresser un rapide portrait socio-économique en se basant sur les données disponibles. (Vous pouvez consulter les annexes de l'état de situation produit dans le cadre du projet, disponible sur le site de la FECHIMM)

Parmi la trentaine de membres de la coopérative, 2/3 sont majoritairement des familles avec de jeunes enfants (d'origines diverses). Le dernier tiers est composé de membres plus âgé.e.s, essentiellement retraité.e.s. 2 membres quant à eux ont des enjeux de mobilité réduite. On compte 22 femmes et 8 hommes.

Pour aller plus loin, **un questionnaire confidentiel est adressé aux membres**. Il leur est demandé de faire des suggestions sur l'aménagement de la cour. Il en ressort les besoins suivants : - Avoir des aires de jeux pour les enfants – Disposer d'espaces calmes pour se reposer, lire etc. – S'assurer que les lieux soient sécuritaires pour toutes et tous.

Enfin un **comité de travail ACS+** est mis sur pied pour assurer l'atteinte des objectifs. Sa composition est à l'image des membres de la coopérative (2 femmes, une personne âgée, un homme, une personne à mobilité réduite, 1 personne immigrante)

# Les étapes de l'ACS+

## ÉTAPE 2 :

### L'ACS+ dans la définition des objectifs et indicateurs pour évaluer le projet

1. Compte tenu des défis identifiés dans l'analyse de situation (Étape 1), pouvez-vous **identifier 2 objectifs pour réduire ou éliminer les écarts/inégalités** entre les groupes concernés ?
2. Dans votre projet, **les objectifs identifiés s'adressent-ils spécifiquement** à certains groupes ?
3. Les groupes ou les personnes ayant une expertise sur l'enjeu et/ou visés par votre **projet ont-ils été consultés sur les objectifs et les indicateurs** ? Font-ils partie de l'équipe qui porte de projet ?
4. Si vous atteignez vos objectifs (question 1 – Étape 2), **les résultats ou impacts anticipés seront-ils les mêmes pour toutes les personnes** ?
  - Êtes-vous capables de nommer 2 impacts communs aux groupes visés et 2 impacts différenciés ? Par exemple, seront-ils différents pour les personnes à faible revenu ? pour les femmes en situation de handicap ? etc.





# L'ACS+ illustré

## ÉTAPE 2 :

### L'ACS+ dans la définition des objectifs et indicateurs pour évaluer le projet

En s'appuyant sur la consultation réalisée dans la première étape, le comité ACS+ établit les objectifs suivants :

- S'assurer que la cour soit un lieu intergénérationnel répondant tant aux familles qu'aux personnes âgées ;
- S'assurer que cet espace soit aménagé afin d'assurer la sécurité de toutes et tous et que celui-ci soit accessible.

COOP  
La petite  
Alsace

A la lumière des objectifs identifiés, le comité ACS+ se donne les **indicateurs**<sup>1</sup> suivants qui permettront d'évaluer par la suite les progrès accomplis :

- La réalisation de l'aménagement de la cour en décrivant son organisation spatiale ;
- La fréquentation de la cour : qui, à quelle fréquence, comment ?



Pour chaque indicateur, **le comité s'assurera des réalités et des besoins différenciés des sous-groupes composant la coopérative.**

Le comité ACS+ consultera les membres pour bonifier ou valider avec eux les objectifs et les indicateurs poursuivis.

Il sera opportun pour le comité de **se questionner sur les résultats prévus et leurs impacts sur les groupes visés.**

Par exemple, avoir une cour suffisamment éclairée pour assurer notamment la sécurité et le bien-être des femmes pourra dans le même temps contrarier les jeunes familles ou les personnes âgées qui apprécieront moins la lumière donnant directement sur leur appartement à une heure avancée de la nuit... Des aménagements seront à prévoir.

<sup>1</sup> Pour aller plus loin et avoir des exemples d'indicateurs : [https://evalpopblog.files.wordpress.com/2019/05/prc3a9sentation-atelier-indicateurs\\_cfp\\_fc3a9vri-2019.pdf](https://evalpopblog.files.wordpress.com/2019/05/prc3a9sentation-atelier-indicateurs_cfp_fc3a9vri-2019.pdf) )

# Les étapes de l'ACS+

## ÉTAPE 3 :

### L'ACS+ dans la conception du projet

- 1.** Compte tenu des objectifs de votre projet, pouvez-vous identifier **2 activités concrètes pour réduire ou éliminer les écarts/inégalités** entre les groupes concernés ?
- 2.** À ce stade de votre projet, quels sont les **outils d'évaluation prévus pour mesurer vos progrès ?**
  - Avez-vous pensé à utiliser un journal de bord, une grille d'appréciation, à réaliser des groupes de discussion ?
  - Prennent-ils en compte les enjeux différenciés des groupes ?
- 3. Les ressources prévues (financières, matérielles, humaines)** pour votre projet sont-elles **réparties de manière équitable** selon les besoins différenciés des groupes visés ?
  - Un des groupes bénéficie-t-il des ressources de manière disproportionnée ?
- 4.** Diriez-vous que votre projet contribue à **renforcer des stéréotypes ? À déconstruire les stéréotypes ?**
- 5.** Les **critères pour accéder ou être admissible** à votre projet représentent-ils des **obstacles pour certains groupes ?**
  - Par exemple, sont-ils un obstacle pour les femmes, pour les femmes de la diversité ou les familles monoparentales ?
  - Pourriez-vous nommer des facteurs d'inclusion et des facteurs d'exclusion ?

# L'ACS+ illustré

## ÉTAPE 3 :

### L'ACS+ dans la conception du projet

**La Coopérative La Petite Alsace poursuit son travail : elle va s'assurer que les objectifs qu'elle s'est donnés vont se décliner en actions concrètes.**

COOP  
La petite  
Alsace

Ainsi le comité va s'assurer :

- que l'aménagement de la cour comporte un espace pour les enfants, mais aussi un espace de repos, qui seront éloignés l'un de l'autre ;
- qu'entre les deux espaces, un espace communautaire sera pensé afin de permettre à tout le monde de s'y retrouver pour des repas communautaires ;
- que les accès à la cour soient suffisamment éclairés ;
- que ceux-ci soient pensés pour que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer : une rampe d'accès à l'entrée sera installée et les tables de pique-nique seront adaptés ;
- que les jeux installés pour les enfants répondent aux besoins des filles et des garçons (pas juste des balançoires... consulter les enfants serait intéressant !) ;

Un petit jardin communautaire fait partie des plans. Celui-ci sera dans des bacs surélevés pour que toutes et tous puissent y participer.

**Afin de mesurer les progrès accomplis, un questionnaire de satisfaction sera adressé** aux membres de la coopérative six mois après les lancements des travaux. Ils seront régulièrement informé.e.s de l'état d'avancement des travaux et seront consulté.e.s si besoin.

Le comité ACS+ s'assurera **que le budget dédié à l'aménagement de la cour soit suffisant pour la mise en œuvre des travaux** : un budget spécial avec une recherche de financement adéquate est possible. On peut aussi imaginer un budget « par étape » à penser sur plusieurs années, mais qui permettra d'atteindre tous les objectifs fixés.

# Les étapes de l'ACS+

## ÉTAPE 4 :

### L'ACS+ dans la mise en place d'un projet

- 1. L'équipe chargée de la mise en œuvre** du projet et/ou le groupe accompagné comprennent-ils des personnes visées par le projet ou ayant une expertise sur les enjeux identifiés ?
  - Comprend-elle des femmes ?
  - Comprend-elle des femmes de la diversité ?
- 2. Les personnes responsables de la mise en œuvre, les partenaires et collaborateurs et collaboratrices de votre projet** sont-ils/elles sensibilisés à l'existence de besoins différenciés entre les hommes et les femmes et des femmes de la diversité ?
  - Quelles informations ou formations doivent-être offertes pour que ces personnes soient davantage sensibilisées ?
- 3. Comment les ressources de votre projet** (financières, matérielles, humaines et le temps) sont-elles **utilisées** ?
  - Si on prend en compte les besoins différenciés, ces ressources sont-elles utilisées de manière équitable ?
  - Un groupe utilise-t-il de manière disproportionnée des ressources ?



# L'ACS+ illustré

## ÉTAPE 4 :

### L'ACS+ dans la mise en place d'un projet

Les travaux dans la cour de la coopérative La Petite Alsace commencent enfin !

Le comité ACS+ s'assure **que les prestataires externes soient, autant que possible, représentatifs et représentatives de la diversité** : faire affaire avec une architecte femme par exemple.

Avant de débiter les travaux avec les prestataires externes, le comité ACS+ propose que ceux-ci suivent **une courte formation sur l'ACS+** offerte par la FECHIMM.

COOP  
La petite  
Alsace



# Les étapes de l'ACS+

## ÉTAPE 5 :

### L'ACS+ pour suivre et évaluer un projet

**1.** Pouvez identifier **au moins un effet (prévu ou non)** de votre projet sur :

- Sur les femmes ?
- Sur les femmes à la croisée de discriminations ?

*Par exemple...*

*Les femmes racisées en situation de handicap ?*

- Sur les hommes ?

**2.** Les **objectifs et résultats attendus de votre projet** ont-ils été **atteints** ?

- Les personnes visées par votre projet trouvent-ils que les objectifs de votre projet ont-ils été atteints ?

**3.** Les **écarts constatés au départ**, entre les hommes et les femmes et entre les femmes, ont-ils été **réduits ou éliminés** ?

**4.** **Qui n'a pas été représenté.e/présent.e** dans votre projet ? Pourquoi ?

**5.** **Comment votre projet devra-t-il être modifié** pour mieux répondre :

- Aux objectifs et résultats attendus ?
- Aux écarts constatés au départ ?

**6.** Les **groupes visés** par votre projet sont-ils impliqués dans **l'évaluation** ?

# L'ACS+ illustré

## ÉTAPE 5 :

### L'ACS+ pour suivre et évaluer un projet

Quelques mois plus tard après la finalisation des travaux, et à la lumière des objectifs, des indicateurs et des outils d'évaluation (voir l'étape 2 et 3) que le comité de suivi du projet s'était donné, **un premier travail d'évaluation est effectué.**

COOP  
La petite  
Alsace

Pour cela – **un questionnaire** est adressé aux membres quant à leur niveau de satisfaction dans l'usage qu'ils et qu'elles font de la cour. Les réponses seront analysées à la lumière des besoins différenciés nommés par les membres.

*Les enfants se sentent-ils à l'aise de jouer dans la cour ? Comme parents, comment évaluez-vous le niveau de sécurité pour vos enfants ? Pour les personnes plus âgées, le lieu est-il pensé pour que vous puissiez vous déplacer aisément ? L'espace favorise-t-il des temps d'échanges ? etc.*

A cela, s'ajoute **un temps d'observation pour** voir qui utilise ou n'utilise pas la cour, comment, à quelle fréquence etc. Cette observation peut se faire à chaque saison afin de s'assurer que les aménagements soient adaptés aux contraintes associées à chacune d'elle (neige, verglas, canicule etc.)

Avec ces résultats, **une rencontre d'évaluation** sera tenue par le comité ACS+ et des recommandations seront faites et adressées à l'AGA.



# L'ACS+ pour mieux communiquer

## 1. Les messages devront-ils être livrés différemment

pour atteindre les femmes, les femmes vivant à la croisée des discriminations et les hommes ?

- Avez-vous identifié des lieux et des canaux de communication spécifiques selon les personnes visées par votre projet ?
- Avez-vous fait la promotion de votre projet sur différentes plateformes : médias, médias sociaux, affiches, site web, appels téléphoniques, lettres, infolettres, babillards etc.. ?

## 2. Un langage inclusif (par exemple le langage épïcène<sup>4</sup>, utilisation de symbole, langage féminisé, etc.) a-t-il été privilégié pour désigner à la fois les femmes et les hommes ? Pour prendre en compte les différents groupes discriminés ?

## 3. Le vocabulaire utilisé est-il accessible et clair ?

- Avez-vous testé auprès de personnes concernées ?
- Une traduction, des signes/symboles/images, du braille ou d'autres moyens ont-ils été prévus pour faciliter la compréhension ?
- Les groupes sociaux visés sont-ils intégrés dans le choix des outils ?

## 4. Les images utilisées sont-elles représentatives de la population visée par votre projet ?

- Comprennent-elles des personnes issues de groupes discriminés ?

*Par exemple...*

*Des femmes, des personnes avec d'autres identités de genre que les hommes ou les femmes et/ou d'autres groupes qui subissent des discriminations ?)*

<sup>4</sup> Un texte épïcène, selon l'Office québécois de la langue française, est un texte qui met en évidence de façon équitable la présence des femmes et des hommes. Par exemple, il conviendrait de parler des membres des coopératives plutôt que des résidentes et résidents.



# L'ACS+ illustré

## L'ACS+ pour mieux communiquer

*La coopérative Le Témiscouata, qui compte plus de 200 membres, décide de mettre sur pied un comité Famille et veut rejoindre un maximum de personnes pour faire connaître celui-ci et assurer une belle participation.*



Afin de rejoindre le plus de monde possible et selon une approche ACS+, elle va prendre les mesures suivantes :

- Dans le message adressé aux membres, elle prendra en considération les réalités différenciées entre les hommes et les femmes : ce sont surtout les femmes qui ont la charge principale des enfants. Elle aura donc le souci de s'adresser en particulier à elles. Afin d'assurer leur participation, il sera spécifié **que des aménagements de lieux, d'horaires et d'implication sont possibles** ;
- **Une garde des enfants ou un remboursement des frais de garde sont proposés** durant les rencontres du comité ;
- Le message sera diffusé de multiples façons afin de rejoindre tout le monde : par courriel, mais pour ceux et celles qui n'ont pas internet, d'autres voies de communication seront utilisées : affichage sur le babillard ou encore lettre déposée dans les boîtes aux lettres de chacun.e des membres ;
- Le texte sera **féminisé** ;
- Il sera traduit notamment en espagnol afin de rejoindre la communauté hispanophone très présente au sein de la coopérative.,



# L'ACS+ pour stimuler la participation

1. Le **moment et le lieu de vos rencontres** prennent-ils en compte :
  - La sécurité des femmes dans toute leur diversité ?
  - La conciliation famille-vie professionnelle-vie personnelle ?
  - L'accessibilité universelle des lieux ?
2. Y aura-t-il un **service de garde offert** ?
3. Y aura-t-il une **interprétation ASL/LSQ** ? Dans d'autres langues ?
4. Lors de la rencontre, y aura-t-il une **alternance hommes/femmes dans la prise de parole, un.e gardien.ne du senti est-il prévu** ?
5. Des **espaces particuliers** ont-ils été mis en place pour permettre la participation de tous et toutes, particulièrement des groupes marginalisés ? Par exemple des espaces exclusifs réservés (*safe space*) ? Des espaces de consultations par thèmes ?
6. Des **moyens particuliers** ont-ils été mis en place pour permettre la participation de tous et toutes, particulièrement des groupes discriminés ? Par exemple, en ligne, par écrit, oralement, par téléphone, en rencontre 1 à 1 plutôt qu'en plénière, etc.
7. Votre rencontre **est-elle accessible** (accessibilité universelle, signaux visuels, aux chaises roulantes, choix de l'horaire des rencontres, l'offre de nourriture, présence ou non d'enfants, etc.) ? Avez-vous fourni de l'information sur l'accessibilité ?
8. **Avez-vous communiqué clairement, assez tôt et dans un langage accessible** à toutes et tous les objectifs de la rencontre et les documents associés, le cas échéant ? Avez-vous laissé le temps aux participant.e.s de vous contacter en amont en cas de questionnement ?

# L'ACS+ illustré

## L'ACS pour consulter et stimuler la participation dans les coopératives

*La coopérative Pauline Julien organise sa prochaine assemblée générale. Elle sait qu'il n'est pas toujours facile de mobiliser ses membres lors de cet évènement. Certains et certaines ont déjà exprimé une certaine insatisfaction suite aux dernières assemblées.*

COOP  
Pauline  
Julien

Les administratrices et administrateurs se relèvent les manches et s'assurent que l'évènement sera inclusif et ce, dans une perspective ACS+. Parmi les mesures prises :

- Trouver **une salle communautaire accessible** à toutes et à tous. Si celle-ci ne l'est pas, le CA s'assure que les membres peuvent y participer en visioconférence ;
- **Un service de garde** est proposé aux membres et/ou un remboursement des frais de garde ;
- Les documents adressés aux membres seront traduits en espagnol (deuxième langue parlée dans la coopérative). Aussi une **traduction chuchotée** sera proposée durant l'AGA. Dans le même état d'esprit, un temps de préparation et d'accompagnement est offert aux membres hispanophones avant l'AGA dans leur langue pour pouvoir plus aisément participer durant l'évènement.



# L'ACS+ illustré

## L'ACS pour consulter et stimuler la participation dans les coopératives

- **Une alternance des tours de parole** homme/femme est également prévue ;
- Une **personne responsable du climat** a été désignée. Elle aura la tâche de « rapporter les malaises, tensions et sentiments généraux de la salle pouvant nuire au débat ;
- **Des espaces dédiés sont proposés** : par exemple, un espace allaitement, un espace non-mixte pour les femmes etc. ;
- Pour les membres qui ont des questionnements concernant l'AGA, **le comité participation est disponible pour répondre aux questions de chacun.e en amont de l'AGA.**

COOP  
Pauline  
Julien

Pour vous permettre d'aller plus loin d'aller dans la démarche et intégrer l'ACS+ au quotidien dans votre vie démocratique, nous vous invitons à consulter les politiques et règlements qui ont été révisés à la lumière de l'ACS+ et l'ensemble des outils réalisés dans le cadre du projet *Présence des femmes, pouvoir des femmes*. Ils sont disponibles sur le site de la FECHIMM à l'adresse : [fechimm.coop](http://fechimm.coop).



# Définitions

## ACS+ :

« L'ACS+ sert à évaluer les **répercussions potentielles** des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes – femmes, hommes ou autres. L'identité individuelle est déterminée par **une multitude de facteurs** en plus du sexe, par exemple **la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle**. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recourent ».

– Condition féminine  
Canada, 2018

## Égalité :

Par égalité entre les sexes, on parle du fait que les femmes et les hommes peuvent avoir des chances égales dans la vie.

## Équité :

L'équité entre les sexes est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes.

## Intersectionnalité :

Cette analyse, développée par les afro-féministes, critique l'homogénéisation de certaines catégories et de l'uniformisation des expériences vécues : tous les hommes ne sont pas noirs et toutes les femmes ne sont pas blanches. La vie des femmes est façonnée par l'interaction de plusieurs dynamiques: sexe, mais aussi classe, genre, handicap, âge, origine ethnique, orientation sexuelle, etc.

# Remerciements

## Crédits

Coordination générale :

**Sophie Clerc**

Comité de coordination :

**Sophie Clerc**

**Lyse Cloutier**

**Daniel Chainey**

**Chantal Dubé**

Graphisme :

**Sylvie Émond**

Travail de révision et de complétion :

**Sophie Clerc**

**Lyse Cloutier**

**Danielle Fournier et Audrey Bernard**

**de Relais Femmes**

Un merci spécial aux résidentes  
de coopératives qui ont apporté

leur collaboration au contenu

et à l'accessibilité :

**Lyse Cloutier**

**Chantal Dubé**

**Julie Leblanc**

**Charlotte Thibault**

**Wassyla Hadjab**

Autres collaboratrices :

**Marie-Pier Kouassi**

**Marie-Claude Séguin, FECHIMM**



La FECHIMM, le Comité logement Lachine-LaSalle (CLLL), le Groupe de ressources techniques (GRT) Réseau 2000+ et la Table régionale des centres de femmes Montréal/Laval portent depuis février 2017 le projet  
« Les coopératives d'habitation : présence des femmes, pouvoir des femmes. »

Financé par Femmes et Égalité des genres Canada, ce projet vise à avoir un impact significatif sur la participation (empowerment) des femmes au sein des coopératives d'habitation.



Femmes et Égalité  
des genres Canada

Women and Gender  
Equality Canada